

**Convention CUB - Banque de France
pour la réalisation d'une prestation de service Analyse Conjoncturelle et
Structurale Economique Localisée (ACSEL)**

La Banque de France, institution régie par les articles L.141-1 et suivants du Code monétaire et financier (Titre IV du livre premier) au capital de 457 347 051,71 euros, dont le siège est situé au 13, rue esprit des Lois, 33 001 Bordeaux Cédex, représentée par

Et

La Communauté Urbaine de Bordeaux, situé à l'Esplanade Charles de Gaulle, 33 076 Bordeaux cédex, représenté par Vincent Feltesse, Président de la Communauté Urbaine de Bordeaux, habilité par délibération n°2010/ du et désigné ci-après comme « client »,

SONT CONVENUS CE QUI SUIT :

• Article 1 - Généralités

La Banque de France propose aux responsables économiques une prestation de service dénommée ACSEL (Analyse Conjoncturelle et Structurale Économique Localisée). Cette prestation consiste à présenter, sous forme d'entretiens, la situation économique et financière d'une zone géographique et/ou d'une filière d'activité déterminée. Elle peut être réalisée au niveau régional ou départemental ou, sous certaines conditions, d'un bassin d'emploi ou d'une filière économique.

Le choix du client portant sur le type d'analyse choisie et ses caractéristiques est matérialisé par la signature d'un bon de commande complété, si besoin est, par un cahier des charges.

Les ventes de prestations ACSEL sont soumises aux présentes conditions générales de vente qui prévalent sur toute condition d'achat, sauf dérogation formelle et expresse de la part du client.

• Article 2 - Contenu de la prestation

La prestation ACSEL est destinée à présenter une analyse de la situation économique d'une zone géographique déterminée, à partir d'informations uniques détenues par la Banque de France dans ses diverses bases de données. Cette analyse est restituée sous forme d'entretiens de présentation, au cours desquels un dialogue est instauré entre le représentant de la Banque de France et le client.

Toutes les données fournies et commentées sont des données agrégées à un niveau géographique et/ou à un niveau sectoriel. Aucune donnée individuelle portant sur une entité économique (entreprise ; holding ; groupement d'intérêt économique, etc) n'est fournie dans le cadre de la prestation choisie.

A l'issue des entretiens, un document de synthèse des données présentées est remis au client.

• Article 3 - Modalités de réalisation de la prestation

La réalisation d'une prestation est expressément soumise à des conditions de faisabilité techniques et méthodologiques, en ce qui concerne le traitement des données utilisées ainsi que la pertinence économique de la zone géographique ou de la (ou des) filière(s) économique(s) faisant l'objet de la demande d'étude.

Préalablement à son accord, la Banque de France examine les conditions de réalisation, en informe le client, et peut suggérer une modification des hypothèses de travail, en particulier lorsque la demande de prestation porte sur une zone géographique réduite telle qu'un bassin d'emploi ou un groupement de communes.

• Article 4 - Description de l'offre

L'offre proposée par la Banque est modulable. Elle se détermine par la réalisation d'un cahier des charges validé par le client, accepté par la Banque de France et annexé à la présente convention (annexe 1).

• Article 5 - Tarification – Montant des prestations

4-1 Tarification de l'offre

La tarification des prestations ACSEL est conditionnée par l'acceptation préalable d'un devis, la modularité et la flexibilité de l'offre ne permettant pas la fixation d'une gamme de prix.

4-3 Montant des prestations

Compte tenu des prestations demandées dans le cahier des charges, le montant du devis présenté par la Banque de France (devis n°215/21 en date du 2/09/2010) s'élève à 40 000 € HT, soit 47 840 € TTC.

• Article 6 - Modalités de livraison de la prestation

Le lieu et les dates de livraison sont déterminés d'un commun accord entre le client d'une part et la Banque de France d'autre part, en fonction, notamment des impératifs de nature technique ou de calendrier prévalant pour chacune des parties. En tout état de cause, la prestation s'inscrit dans le cadre d'un cycle annuel.

• Article 7 – Conditions de paiement

Les prestations ACSEL seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la réception de la facture, par mandat administratif. En cas de non paiement, dans le délai ci-

dessus mentionné, les sommes dues feront courir des intérêts moratoires, calculés par jour de retard à un taux égal à trois fois le taux légal.

Le règlement des prestations standard s'effectue en principe en une seule fois, après présentation du premier module constituant l'analyse. La facture est adressée par la Banque de France après cette présentation.

• Article 8 - Communication des documents

Le client acquiert la propriété des données fournies à l'occasion de la prestation, notamment celles qui figurent dans les fascicules remis par la Banque de France. Le client peut donc faire librement usage des informations contenues dans ces documents, sous réserve d'en citer la source. Il est expressément entendu que la Banque de France se réserve le droit d'utiliser les mêmes informations dans le cadre de ses différentes activités et missions.

• Article 9 - Durée de la convention – Modification - Résiliation

9 - 1 Durée

La convention est conclue pour une durée maximale de 1 an à compter de la date de signature par les deux parties.

9 – 2 Notion de prestation commencée

Est considérée comme prestation commencée toute prestation qui a donné lieu à au moins un entretien avec le client.

9 – 3 Modification

Toute modification des termes de la convention devra donner lieu à la conclusion d'un avenant, accepté et signé par les deux parties.

9 - 4 Résiliation de la convention

Le client peut demander à la Banque la résiliation d'une convention en cours, par lettre recommandée avec avis de réception. Dès lors qu'elle intervient plus d'un mois calendaire après la signature du bon de commande, cette résiliation donne lieu à règlement par le client d'une indemnité de 60% du prix de la prestation résiliée, en défraiement des coûts engagés par la Banque.

Le paiement de l'indemnité de 60 % par le client ne peut intervenir que si la prestation n'a pas commencé.

Toute prestation commencée est due pour la totalité de son prix.

9 - 5 Résiliation de plein droit

En cas de report de plus de 6 mois de la date fixée pour la réalisation de la prestation à l'initiative du client, le contrat de prestation est résilié de plein droit.

• Article 10 - Clause de non- responsabilité

La Banque de France s'engage à mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour assurer le bon fonctionnement et la réalisation de ses différentes prestations. Cependant, sa responsabilité ne saurait être engagée en raison de son activité de mise à disposition de données, de capacité de traitement et d'analyse.

La Banque de France décline toute responsabilité directe ou indirecte sur l'utilisation que le client pourrait faire des résultats obtenus lors de la réalisation de la prestation.

• Article 11 - Litiges

Les litiges éventuels liés à l'interprétation ou à l'exécution des prestations ACSEL seront soumis aux Tribunaux compétents de Paris.

Fait à Bordeaux, le

**Le Directeur
de la Banque de France**

**Le Président
de la Communauté Urbaine de Bordeaux**

PROJET

ANNEXE 1 : CAHIER DES CHARGES

• **Article 1 : Le contexte et les besoins de l'agglomération bordelaise**

Au cœur d'une économie en réseaux, les métropoles européennes se distinguent par leurs « économies d'agglomération », s'appuyant notamment sur la densité des flux de travailleurs, des biens, services et capitaux, ainsi que la concentration géographique des activités. Elles jouent un rôle moteur, en créant des emplois et de la valeur ajoutée, par la concentration de fonctions intellectuelles, de gestion et de décision notamment. La présence de ces fonctions dites « métropolitaines » est un fort indicateur d'attractivité et de rayonnement.

La métropole bordelaise avec près de 720 000 habitants reste dans une position périphérique du cœur de la dynamique européenne. Elle a cependant amorcé depuis une quinzaine d'années un certain nombre de grands projets tant urbains (quais, tramway...) qu'économiques (centre d'affaires Euratlantique, Ecoparc Bordeaux - Blanquefort, Bordeaux Aéroparc...) afin d'affirmer sa place dans le cercle métropolitain des prochaines décennies. Son objectif pour compter dans les métropoles européennes : 300 000 habitants supplémentaires et 30 000 logements d'ici 2030.

Pour comprendre la situation globale, anticiper les changements, et aider à la décision, il est nécessaire pour les collectivités territoriales de disposer d'outils d'identification et de suivi des données macroéconomiques mais également d'évaluer la compétitivité structurelle des entreprises du territoire.

La Communauté Urbaine de Bordeaux dispose à ce jour d'un certain nombre d'outils, dont :

- les indicateurs de santé économique,
- le portrait économique de la métropole bordelaise.

Mis en place en 2008, **les indicateurs de santé économique du territoire** offrent aux décideurs de la Communauté Urbaine de Bordeaux la possibilité d'avoir une photographie économique du territoire. Cet outil permet également de suivre les grandes évolutions d'une partie du tissu économique

Quatre échelles pertinentes ont été prises en compte : les 27 communes de la Communauté Urbaine de Bordeaux, les 51 communes de l'unité urbaine, la Gironde, et l'Aquitaine.

Ils renseignent notamment des champs tels que :

- **la population et son évolution** : population totale, population municipale, évolution
- **le travail, emploi** : nombre d'emplois total, le revenu net imposable moyen par foyer fiscal, le taux de chômage...
- **l'économie** : le PIB brut, le nombre d'établissements, le taux de création d'entreprises, le nombre d'établissements sièges,
- **l'enseignement, innovation** : le nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur + universités, dépense intérieure de la R&D, le nombre de chercheurs en R&D (privée et publique)
- **la fiscalité** : la base brute de TP, le nombre de redevables...
- **les transports/ communication** : trafic de voyageurs SNCF, trafic aérien, trafic portuaire...
- **le logement** : le nombre de logements
- **le tourisme** : nuitées en hôtellerie.

Le tableau des indicateurs de santé économique est présenté tous les quadrimestres en Commission Développement économique, en axant sur les indicateurs mis à jour et les comparaisons inter- agglomérations. *Cf tableau en annexe 2.*

Le portrait économique de la métropole bordelaise est composé d'une quarantaine de fiches, comprenant une analyse synthétique, des tableaux graphiques, statistiques, ou cartographiques... Cet outil a vocation à renseigner sur les atouts économiques du territoire métropolitain.

La Communauté Urbaine de Bordeaux souhaite ainsi s'appuyer sur une expertise permettant de dresser un panorama économique global de son territoire, d'apporter une vision du dynamisme territorial, d'analyser la dépendance décisionnelle, de dresser un tableau des filières porteuses ou fragiles, tout en se comparant à d'autres agglomérations françaises.

• Article 2 - Schéma global d'analyse adaptée aux besoins de la Communauté Urbaine de Bordeaux

• Zone(s) géographique(s) de référence : (département, région, bassin d'emploi...)

Quatre échelles pertinentes d'analyse :

- la Communauté Urbaine de Bordeaux (27 communes)
- l'unité Urbaine selon l'Insee (51 communes)
- la Gironde : permettant d'analyser l'évolution de la CUB dans son environnement
- l'Aquitaine

Les périmètres élargis à l'unité urbaine, la Gironde, et l'Aquitaine permettent d'analyser l'évolution de la CUB dans son environnement proche.

• Zone(s) géographique(s) de comparaison

- la Communauté Urbaine de Bordeaux (27 communes)
- la Communauté Urbaine de Lyon
- la Communauté Urbaine de Toulouse
- la Communauté Urbaine de Nantes

• Détail des données, filières examinées et modes d'analyse

Les données seront traitées d'une part en fonction des 4 échelles pertinentes locales, et d'autre part en fonction de la zone de comparaison déterminée.

Zones de référence	Zones géographiques de comparaison
- la Communauté Urbaine de Bordeaux - l'unité urbaine - la Gironde - l'Aquitaine	- la Communauté Urbaine de Bordeaux - la Communauté Urbaine de Lyon - la Communauté Urbaine de Toulouse - la Communauté Urbaine de Nantes

• Article 3 - Caractéristiques principales de la prestation - Etude territoriale

3.1) Etude du tissu économique de la Communauté Urbaine de Bordeaux (27 communes) par grand secteur d'activité positionné par rapport à trois communautés urbaines de comparaison (Lyon, Nantes, Toulouse).

Dépendance décisionnelle :

- nature des entreprises présentes sur le territoire : répartition des entreprises indépendantes et affiliées à un groupe
- impact économique comparé :
 - répartition des effectifs des entreprises indépendantes et affiliées à un groupe
 - répartition de la VA des entreprises indépendantes et affiliées à un groupe
- les fonctions supports : répartition des activités de support (activités comptable, juridique, conseils en gestion)

Dynamisme et potentiel :

- efficacité économique du territoire (en m d'€)
- rentabilité d'exploitation
- répartition des entreprises selon le résultat courant avant impôts
- modes et structures de production
 - taux d'investissement d'exploitation
 - degré d'obsolescence des immobilisations d'exploitation
- partage de la richesse
 - partage de la richesse créée – industrie
 - partage de la richesse créée – commerce
 - partage de la richesse créée – construction
 - partage de la richesse créée – services
- dynamisme économique : taux d'exportation
- potentiel de développement
 - poids des frais de R&D et des brevets dans le chiffre d'affaires (industrie, services)
 - positionnement technologique dans l'industrie
 - positionnement technologique dans les services
- diagnostic financier
 - taux d'endettement (industrie, commerce, construction, services)
 - structure de l'endettement bancaire
 - poids des fonds propres dans le total du bilan

3.2) Mini "panorama territorial" constitué d'une liste de données sur quatre zones géographiques (Communauté Urbaine de Bordeaux (27 communes), Unité Urbaine (selon l'Insee 51 communes), Gironde, Aquitaine).

Il sera nécessaire de s'appuyer sur la nomenclature d'activités française (révision 2) en distinguant l'industrie, le commerce, la construction, les services.

- répartition des entreprises par secteur d'activité (nombre d'entreprises, nombre d'emplois, chiffre d'affaires)
- nombre d'établissements sièges de plus de 100 salariés

- répartition de l'activité par taille (m d'€, %)
- répartition des entreprises par secteur d'activité selon leur ancienneté
- création et défaillance d'entreprise globale et par secteur d'activité (nombre et taux)
- entreprises par taille d'effectifs et par secteur d'activité
- indice de concentration

• Période sous étude (5 ans par défaut)

2005 - 2006 - 2007 - 2008 - 2009

PROJET

Annexe 2

Les Indicateurs de santé économique du territoire – point d'étape 2010

Thème	Intitulé indicateur	Aquitaine	Gironde	Unité Urbaine (51 communes)	Communauté Urbaine (27 communes)	Unité	Source
Population, données territoriales	Population totale (population municipale + population comptée à part) au 01/01/2007	3 237 700*	1 437 863*	809 224*	719 489*	Nombre d'habitants	Insee données 2010
	Population municipale (sans doubles comptes pour 2007)	3 150 890*	1 409 345*	809 224*	707 223*	Nombre d'habitants	Insee données 2009
	Evolution de la population municipale (1999- 01/01/2007)	8.3 ^A	9.5 ^A	7.3 ^A	7.2 ^A	En %	CUB : DCTAI
Economie, Emploi, Chômage	Nombre d'emplois total (salarié + non salarié) – 31/12/2006	1 261 721	589 858	400 365	367 942	Nombre d'emplois	Insee
	Nombre d'emplois salariés du privé – 2008 (p)	740 117	361 044	273 882	248 166	Nombre d'emplois	UNEDIC - Unistatis
	Revenu net imposable moyen par foyer fiscal** – 31/12/2007	21 341	22 418	23 878	23 372	En euros	Insee / DGI
	Taux de chômage – 4T 2009 (provisoire)	9.3 ^B	9.5 ^B	9.3 ^B	ND	En %	Insee
	Nombre de demandeurs d'emplois de catégorie A – décembre 2009	131 900	63 400	36 048	33 311	Nombre de demandeurs	STMT, pôle emploi, dares
	PIB brut -Aquitaine – 2007 (semi -définitive) - gironde - 2005	84 984 ^C	38 045 ^D	ND	ND	En millions d'euros	Insee
	Nombre d'établissements – 31/12/2007	215 369 ^E	94 422 ^E	56 675 ^E	50 733 ^E	Nombre d'établissements	Insee / Clap
	Création d'entreprises – Aquitaine 2008 – Gironde UU CU 2007	17 056	8367	5071	4475	Nombre d'établissements	Insee / Sirene
	Taux de création d'entreprises – Aquitaine 2008/ Reste 2007	11.4 ^F	12.5 ^F	12.5 ^F	12.6 ^F	En %	Insee / Sirene (ICS)
	Etablissements sièges (+100 salariés) - 2009	ND	320	247	223	Nombre de sièges sociaux	Insee / Sirene- traitement a'urba
	Immobilier d'entreprise - Nombre de Transactions - 2009	ND	ND	186	ND	Nombre de transactions	OIE
	Immobilier d'entreprise - Surfaces Transactées - 2009	ND	ND	83 500	ND	m²	OIE
	Exportations - 2007	13 270	7 877	ND	ND	En millions d'euros	Insee
Enseignement, innovation	Nombre d'étudiants inscrits dans l'enseignement supérieur et universités – (2008 – 2009)	101 472	75 838	75 267	75 196	Nombre d'étudiants	Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
	Dépense intérieure de R&D - 2006	967	ND	ND	ND	En millions d'euros	Insee / MEN – MESR DEPP C2

Thème	Intitulé indicateur	Aquitaine	Gironde	Unité Urbaine (51 communes)	Communauté Urbaine (27 communes)	Unité	Source
Enseignement, innovation	Nombre total de chercheurs en R&D (privée et publique) - 2006	11 532	ND	ND	ND	Equivalent temps plein	Insee / MEN - MESR DEPP C2
Fiscalité	Produit Taxe professionnelle - 2009	167	214	ND	342	En millions d'euros	CUB : DIRAP / DGI
	Base brute TP	ND	ND	ND	1 630 ^G	En millions d'euros	CUB : DIRAP
	Nombre de redevables	ND	ND	ND	43 864	Nombre d'entreprises	CUB : DIRAP
Transports/communication	Trafics voyageurs SNCF - 2006	2 909 963	1 598 905	ND	1 323 367 ^H	En milliers de voyageurs par kilomètres	Insee
	Trafic aérien : nombre de passagers Aquitaine – 2008 Mérignac -2008	5 665	ND	ND	3 502 ^I	En milliers	Insee
	Trafic maritime total (2009) Port autonome de Bordeaux				8 500	En milliers de tonnes	Insee
Logement	Nombre de logement (2006)	1 666 769	713 689	391 360	351 701	Nombre	Insee
Tourisme	Nuitées en hôtellerie - 2008	8 356	3 242	2 366 ^J	ND	En milliers	Insee
Territoire numérique	Foyers équipés en ordinateurs - 2009	69	74	ND	ND	En %	AEC
	Foyers connectés à haut débit - 2009	53	60	ND	ND	En %	AEC

A Evolution calculée à partir des populations municipales. La population totale n'a pas d'utilisation statistique car elle comprend des doubles comptes dès lors que l'on s'intéresse à un ensemble de plusieurs communes

B Source INSEE (au sens du BIT)

C Semi définitives

D 2000. Les PIB départementaux sont calculés que tous les 5 ans. Ils sont élaborés en une seule version définitive et disponible à l'été N+3 ; Les prochains PIB départementaux qui seront calculés seront ceux de 2005, et seront publiés dans le courant de l'été 2008.

E Champ : ensemble des activités hors agriculture, défense et intérim

F Depuis janvier 2007, la définition des créations d'entreprises dénombrées par l'INSEE est modifiée. Les taux de 2005 et 2006 ne seront pas comparables aux taux de 2007

G Depuis 2003, modification du mode de calcul de la base brute

H Gare : Bordeaux Saint-Jean

I Aéroport de Mérignac

ND : Non Disponible



DEVIS N° 215/21

A C S E L

Nom et coordonnées du client : Communauté urbaine de Bordeaux

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 BORDEAUX CEDEX

Caractéristiques principales de la prestation :

- 1) Étude territoriale
 - 1.1) Étude du tissu économique de la Communauté Urbaine de Bordeaux par grand secteur d'activité (Industrie, Commerce, Bâtiment, Services) positionné par rapport à trois communautés urbaines de comparaison).
 - 1.2) Mini « panorama territorial » constitué d'une liste de données sur quatre zones géographiques :

Liste de données :

- répartition des entreprises par secteur d'activité (en nombre d'entreprises, nombre d'emplois et chiffre d'affaires)
- Nombre d'entreprises de plus de 100 salariés
- Répartition de l'activité par taille d'effectifs (en % du CA réalisé)
- Répartition des entreprises par secteur d'activité selon leur ancienneté
- Création et défaillance d'entreprise globale et par secteur.
- Répartition du nombre d'entreprises par taille d'effectifs et par secteur d'activité.
- Degré de concentration des activités.

Zones géographiques :

Aquitaine, Gironde, Unité urbaine (selon INSEE soit 51 communes) et la Communauté Urbaine de Bordeaux (27 communes).

Montant HT : 40 000 €

TVA (19,6 %) : 7 840 €

Total TTC : 47 840 €

Banque de France
SA au capital de 458.347.051€
1, rue de la Vrillière 75001 PARIS
RCS : 572 140 891

- Période sous étude (5 ans par défaut)
- Un engagement pluriannuel (sous condition de stabilité des périmètres d'étude) conduirait à une réduction de 10 % sur les prix indiqués ci-dessus.

A Bordeaux, le 2 Septembre 2010:

Signature, nom et qualité du représentant de la Banque de France

Jean-Claude BACH



Directeur Régional

Signature, nom et qualité du représentant du client

Vincent FELTESSE

Président de la Communauté urbaine de Bordeaux

Banque de France
SA au capital de 458.347.051€
1, rue de la Vrillière 75001 PARIS
RCS : 572 140 891



DEVIS N° 215/21

A C S E L

Nom et coordonnées du client : Communauté urbaine de Bordeaux

Esplanade Charles-de-Gaulle
33076 BORDEAUX CEDEX

Caractéristiques principales de la prestation :

- 1) Étude territoriale
 - 1.1) Étude du tissu économique de la Communauté Urbaine de Bordeaux par grand secteur d'activité (Industrie, Commerce, Bâtiment, Services) positionné par rapport à trois communautés urbaines de comparaison).
 - 1.2) Mini « panorama territorial » constitué d'une liste de données sur quatre zones géographiques :

Liste de données :

- répartition des entreprises par secteur d'activité (en nombre d'entreprises, nombre d'emplois et chiffre d'affaires)
- Nombre d'entreprises de plus de 100 salariés
- Répartition de l'activité par taille d'effectifs (en % du CA réalisé)
- Répartition des entreprises par secteur d'activité selon leur ancienneté
- Création et défaillance d'entreprise globale et par secteur.
- Répartition du nombre d'entreprises par taille d'effectifs et par secteur d'activité.
- Degré de concentration des activités.

Zones géographiques :

Aquitaine, Gironde, Unité urbaine (selon INSEE soit 51 communes) et la Communauté Urbaine de Bordeaux (27 communes).

Montant HT : 40 000 €

TVA (19,6 %) : 7 840 €

Total TTC : 47 840 €

- Période sous étude (5 ans par défaut)
- Un engagement pluriannuel (sous condition de stabilité des périmètres d'étude) conduirait à une réduction de 10 % sur les prix indiqués ci-dessus.

A Bordeaux, le 2 Septembre 2010:

Signature, nom et qualité du représentant de la Banque de France

Jean-Claude BACH

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' and 'C' followed by a long horizontal stroke.

Directeur Régional

Signature, nom et qualité du représentant du client

Vincent FELTESSE

Président de la Communauté urbaine de Bordeaux